



Sommaire

P. 1 : Spécial Golf. P. 2 : Souvenirs de Septembre.
P. 3 : Conseil Municipal du 24 Septembre. P. 4 :
Infos Mairie. P. 5 et 6 : Pages Documentaires.

MAIRIE Une arrivée...

Depuis le 1er octobre 2009,
Mme Nadine MAYEN a rejoint
l'équipe administrative de la
Mairie de Guermantes.
Elle vous accueille aux heures
d'ouverture de la Mairie.

Déchets verts : Jeudi 22 octobre

Le mois prochain, les articles et
photos des nombreuses autres mani-
festations de Septembre.



La Photo du Mois : Remise des Trophées du 8ème Open de Golf

SPORT... Dimanche 20 septembre

8ème Open de Golf de Guermantes

Des nouveautés pour ce 8ème
Open dont le succès s'amplifie
d'année en année. Dès 9h, les
joueurs prenant leur départ par
groupe de 4, se voyaient remettre
un sac contenant un flacon
d'huiles essentielles de massage
Daniel Jouvance, ainsi que 4 bal-
les de golf en chocolat de l'artisan
Lepinay. Au trou N°5, nouvelle
surprise avec une collation offerte
par Heineken et PrimLand de St
Thibault.

Les 141 sportifs (il y a eu plus de
170 demandes !) pouvaient s'af-
ronter sur le parcours du Golf de
Bussy-Guermantes, sous le so-
leil, et cela jusqu'à 19h.

A cette heure et en attendant les
derniers arrivants, la terrasse du
Restaurant des Terrasses du Golf
résonna des notes jazzy de 3 mu-
siciens du Conservatoire de
Bussy, pendant que d'autres se
faisaient "croquer" par Bernard
(4), caricaturiste de talent, autre
innovation...

A 19h30, la Remise des Prix com-
mençait (1) en présence de M. Eric
Vignot, Président du Golf, de
Henry, Directeur Technique, de M.
Guy Jelensperger, Maire de
Guermantes et des nombreux
Sponsors.

Résultat Brut cumulé pour les
Dames : 1ère Série : 1ère : Sooki
Bertaux.

Résultat Brut cumulé pour les
Messieurs :

1ère Série : 1er : J.-Christophe
Bertin.

Résultat Net cumulé pour les
Dames : 1ère Série : 1ère : Sooki
Bertaux. 2ème Série : 1ère :
Stéphanie Canoine.

3ème : Dominique Touly (2).

4ème : Christine Marquet.

Résultat Net cumulé pour les
Messieurs : 1ère Série : 1er :
Léonard Morfill. 2ème Série : 1er :
Stéphane Bobet. 3ème Série : 1er :
Frédéric Guichard.

2ème : J.-Pierre Touly.

3ème : Gérard Dura (5).

4ème : Dominique Marquet (3).

9ème : Guy Jelensperger.

Saluons les bonnes prestations
des représentants Guermantais !
Les trois premiers des cinq ca-
tégories furent récompensés par
de magnifiques Coupes et Lots
offerts par la Municipalité et les
représentants des Partenaires et
Sponsors :

Décathlon, le Crédit Agricole de
Bussy, Daniel Jouvance Cos-
métique, l'Agence Capricorne, le
Conseil Général, les Entreprises



Pierre MORILLE, FORCLUM, LCG,
ISOLATION 2000, MANUELEC, ETS
GONCALVES, M. LEPINAY Artisan
Chocolatier à Lagny, M. Ferreira
du Restaurant-Pizzeria Cesena
de Guermantes et la Boulangerie
«Au Cœur de Guermantes».

Un Tirage au sort effectué par les
Partenaires permis également de
nombreux Gagnants, dont le
Premier recevant une splendide
création en chocolat réalisée par
M. LEPINAY.

Le cocktail qui suivit permis à tous
les sportifs d'échanger leurs sco-
res, ravis de cet Open qui conserve
une tradition amicale, tout en
dégustant les petits fours préparés
par la Boulangerie «Au Cœur de
Guermantes» et en appréciant les
services de l'équipe du Restaurant
des Terrasses.



Les Entreprises partenaires

Journées du Patrimoine

C'est par un week-end ensoleillé que s'est déroulée cette 26ème édition des Journées du Patrimoine.

Mme et M. Dupuis ont communiqué tout leur savoir sur ce monument et les organisateurs ont fouillé dans le passé du Village pour argumenter cette première visite historique.

Quelques anecdotes distillées par Isabelle Rouquier et Jacques Courpotin ont permis aux quelques 110 visiteurs ne connaissant pas l'histoire de notre église,

de passer un sympathique inter-mède culturel.

Cette visite fortement appréciée a permis de faire découvrir également l'histoire du Château qui, aux regrets de tous ne se visite plus. Toutes les personnes sont sorties ravis de cette halte inattendue, rendue possible par le Maire et les Prêtres de la Paroisse et agrémentée par un décor floral réalisé par Simone Trimaille. Un grand merci aux bénévoles qui ont commenté la visite du site pendant ces deux journées.



Le public nombreux et les flyers réalisés spécialement par Jacques Courpotin pour cette 1ère édition.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

26ème Tournoi de Pétanque de Guermantès



26 doublettes venues de Lagny, Collégien, Chalifert, Lésigny, Chelles, Noisiel, Sèvres, Ferrières, Champigny, Cergy-Pontoise et Guermantès (6 Guermantais seulement sur 52 personnes !).

Avant le début du Concours, une minute de silence fût respectée en mémoire d'André Bonhomme, pétanqueur assidu à nos Concours, disparu dans la semaine.

8 Fanny's : Jocelyne GEGOUT et Patrick HAUGUEL (2 fois), Didier DEJEAN et Michel MERRE (2 fois), Monique PEREIRA et Fabien GOOSSENS (2 fois), Wanda FIMA (1) et Sophie BARANSKI (2), Loïc LEPAN et J-Louis CHASTAGNIER.

Demi-finalistes : Eric et J-Pierre VIOLET (4) ainsi que Robert DRANE et Bernard LERIGOLEUR (3).

Finalistes : Anne-Marie et José DE ALMEIDA (5).

Vainqueurs : Annie et J-Claude LECOINTRE (6).

La remise des Prix (7) eu lieu en présence de la Famille DEGENDT juste avant la pluie !

La totalité des recettes (520 €) sera reversée à l'Association Vaincre la Mucoviscidose.

A noter que l'US LAGNY PETANQUE représentée par son Président a remis un chèque de 150 €. Merci à tous les bénévoles qui ont aidé Denis Marchand pour l'organisation de ce Tournoi amical.



NOUVELLE Rubrique

- La Mairie s'est équipée d'un nouveau véhicule léger pour le service technique.
- Cet été, des jeunes du village, employés saisonniers, ont renforcé notre équipe technique pour la réfection de la salle du Conseil de la Mairie et des locaux associatifs.
- Les adhérents des nouvelles Associations de la Commune, à la rentrée de septembre 2009, ont retrouvé les salles de l'Espace Marcel Proust entièrement rinnovées.
- Place Cassiopée : les travaux prévus devraient démarrer fin octobre - début novembre. La

Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 15.

PRÉSENTS : Guy JELENSPERGER, Denis MARCHAND, Claude ROLLAND, Michel POYAC (arrivé en cours de séance), Véronique FONTAINE, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Françoise JOUSSE, Thierry RIVIERE, Isabelle ROUQUIER, Simone TRIMAILLE, Annie VIARD.

ABSENTS EXCUSÉS : Gérard DURA qui a donné pouvoir à Guy JELENSPERGER, Daniel POUPART qui a donné pouvoir à Denis MARCHAND.

ABSENT : Gérard LEUX.

1) Approbation du dernier compte rendu et élection du secrétaire de séance.

Compte rendu approuvé à l'unanimité. Mlle ROUQUIER est élue Secrétaire de séance.

2) Signature d'un avenant au Contrat de concession de Service Public de distribution de gaz à Guermantes.

Texte complet de l'Avenant en Mairie.

3) Demande d'Avenant au Contrat Triennal de voirie.

Considérant que la tranche prévoyant la mise en place d'un plateau traversant rue Malvoisine a été réalisée en 2008, considérant que la tranche prévoyant l'aménagement de bordures sur la RD217bis, sortie de village direction Jossigny a été réalisée en 2009, considérant que la tranche prévoyant des aménagements de sécurité sur la RD35 devrait être réalisée début 2010, sachant que la procédure de consultation publique a été lancée en septembre, les offres d'entreprises devant être remises à la Mairie avant le 20 novembre, Vu la motion du Conseil Muni-

cipal du 26 mars 2009 sur l'état des voiries communales (Rues Charles Péguy et Paul Claudel) suite au gel/dégel de l'hiver 2008/2009 et au passage des bus, vu l'autorisation donnée par le Conseil Municipal au Maire de demander des subventions pour remise en état de la voirie à plusieurs autorités publiques, dont le Conseil Général de Seine et Marne, par délibération n°02/2009 du 26 mars 2009, vu le courrier du Directeur Principal des routes du Conseil Général du 11 mai 2009 proposant de solliciter auprès du Président de l'Assemblée Départementale l'intégration, à titre dérogatoire, de cet aménagement au sein de la tranche du CTV restant à réaliser, dans la limite du plafond subventionnable, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à demander au Conseil Général l'intégration dans le CTV en cours, la remise en état de la voirie des rues Paul Claudel et Charles Péguy.

4) Suppression du poste d'Adjoint Administratif 2ème classe, temps complet.

Le Maire rappelle au Conseil que les postes d'agents territoriaux peuvent être supprimés par l'organe délibérant, après avis du Comité Technique Paritaire du Centre de gestion. Vu la loi n° 84-83 du 26 janvier 1984, Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985, Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 8 septembre 2009, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer le poste d'agent administratif à temps complet (35 heures / semaine) à compter du 1er octobre 2009.

5) Création d'un poste d'Adjoint Administratif 2ème classe, temps incomplet (25 heures/semaine).

Le Maire rappelle au Conseil que

les postes d'agents territoriaux sont créés par l'organe délibérant, après avis du Comité Technique Paritaire du Centre de gestion.

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 8 septembre 2009 pour supprimer un poste d'adjoint administratif 2e classe à temps complet, Vu, après la réorganisation des tâches au sein du service administratif de la Mairie, la nécessité de recruter un nouvel adjoint administratif à temps incomplet, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif 2e classe à temps incomplet (25 heures / semaine) à compter du 1er octobre 2009.

6) Décisions prises par le Maire en application de l'article L2122.22.

■ Signature d'un Contrat de vérification annuelle pour les extincteurs, l'alarme incendie et le désenfumage. M. MARCHAND précise que c'est le 1er contrat signé par la Commune dans ce domaine.

■ Signature d'un Contrat de vérifications techniques des bâtiments et équipements communaux. M. le Maire précise que les jeux du square sont inclus dans la convention. Melle ROUQUIER demande où en est la commande de la marelle. Mme FONTAINE répond que la Commission Animation va réexaminer la question, sur la base des devis collectés par Mme BILLY, et notamment étudier la nécessité d'implanter une dalle en béton.

7) Informations du Maire.

■ M. le Maire annonce que le Tournoi de Pétanque de la Commune de Guermantes du samedi 19 septembre a permis de récolter 520 € qui seront reversés à l'Association Vaincre la Mucoviscose (un don de 150 € du Club de Pétanque de Lagny sur

Marne et 370 € collectés le jour du Tournoi). Melle ROUQUIER remercie pour le don remis à l'Association.

■ M. le Maire annonce que l'Association Nounou Bout'chou, la Croix Rouge et l'Association Nostal'd'j ont adressé des remerciements pour les subventions accordées par le Conseil Municipal.

■ M. le Maire annonce que l'Association MeGA remercie le Conseil de Guermantes, et notamment M. POYAC, pour son implication dans l'organisation du Marathon de Marne et Gondoire.

■ M. le Maire informe qu'à la suite d'un courrier de la Mairie du 2 juin 2009 relatif au garage FORD, la DRIRE a répondu le 16 juin qu'elle allait vérifier dans un premier temps si l'établissement visé relève de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

■ M. le Maire indique que le SIAEP a adressé en Mairie le rapport 2008 de la SFDE et que la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire a adressé le Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement. Mme VIARD informe également le Conseil que le Rapport Annuel du Syndicat des Handicapés est consultable en Mairie.

■ M. le Maire informe le Conseil que la Commune vient d'acquiescer un nouveau véhicule utilitaire.

Monsieur le Maire lève la séance à l'issue du point 7 à 21h35.

Monsieur le Maire informe que le tour de table des élus, consacré aux informations ou questions diverses se tiendra désormais après la clôture de la séance (information donnée hors Conseil).

Vous les retrouverez dans notre nouvelle rubrique : «La Mairie en direct...», voir ci-dessous.

La Mairie en direct...

Cette nouvelle rubrique remplace les questions diverses du Conseil Municipal auparavant reprises dans le compte rendu.

Commission d'Appel d'Offres a procédé à l'ouverture des enveloppes, l'étude technique des offres des entreprises est en cours.

■ RD35 : les travaux d'aménagement de sécurité et de déplacement de l'abri bus devraient démarrer au cours du 1er trimestre 2010. L'annonce de Marché Public vient d'être publiée, les entreprises doivent déposer leurs offres avant le 20 novembre. La Commission d'Appel d'Offres se réunira dès la fin du mois de novembre.

■ Les mobiliers urbains retirés par l'entreprise concessionnaire vont

prochainement être remplacés par du matériel neuf (abri-bus, panneaux publicitaires/plans de ville, panneaux d'affichage, poubelles dans la Commune).

■ La pendule de l'église a été remise à l'heure.

■ Rentrée scolaire du Val Guermantes : 13 enfants de moins qu'à la dernière rentrée, soit à ce jour 179 élèves.

■ Grippe A : seul le Préfet déclare la fermeture d'école lors de cas constatés, en aucun cas le Maire n'a la compétence pour prendre une quelconque décision.

■ Attente de subventions pour le projet de fleurissement autour de l'église.

■ Une campagne d'élagage va démarrer à l'automne 2009. Les secteurs concernés sont : Rue des Pies Vagabondes (arbres en partant de C. Péguy jusqu'au virage), Allée Jehan de Brie, Allée J-B. Huet, Chemin de la Belle Inutile près du Rond du Cerf.

■ Approvisionnement de bacs à sel pour cet hiver, en cours.

Taille des haies...

Dans le courant de l'été 2009, des courriers individuels ont été adres-

sés à l'ensemble des propriétaires concernés. A ce jour, il a été constaté qu'un grand nombre d'habitants ont taillé leurs haies, participant ainsi à l'image positive de notre Village. Nous les remercions.

Cependant, nous demandons à ceux dont les haies n'ont pas encore été taillées de bien vouloir se conformer à l'article L671 du Code Civil et à l'Arrêté Municipal n°02-2009 (tailler la haie à l'aplomb de la clôture et d'une hauteur de moins de 2 mètres). En cas de non exécution, des procès verbaux seront dressés.

Nouvelle Association « La Tête et les Mains »

Art floral, Anglais, Dessin, Peinture, Modelage, Arts plastiques, Encadrement d'Art, Peinture Décorative, Sophrologie. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance en s'inscrivant aux activités proposées par notre Association. Il reste quelques places, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !
Tél : 01 60 35 90 43 / 06 74 06 05 01.
E-mail : lateteetlesmains@hotmail.fr

DIMANCHE 8 Nov.

5ème Loto du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Dimanche 8 novembre à 14h à l'Espace Marcel Proust. Nous vous attendons nombreux pour passer ensemble un après midi convivial. 3 GROS LOTS et de nombreux lots de qualité en électroménager, restauration... Attention le nombre de places est limité, n'arrivez pas trop tard. Vous trouverez tous les détails prochainement sur les affiches et dans la feuille d'infos de novembre.

21 ET 22 Nov.

14ème Expo de Peinture et Sculpture

Les artistes qui désirent s'inscrire pour cette 14ème édition doivent se faire connaître en Mairie avant fin octobre. La Manifestation aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 novembre à l'Espace Marcel Proust. L'Invité d'Honneur sera M. Laszlo TIBAY, sculpteur. N'oubliez pas dès maintenant de trier vos photos de vacances ou de Guermentes pour le Concours Photos.

MARNE ET GONDOIRE Aides aux entreprises

Créez votre activité en vous appuyant sur les conseils d'un professionnel

Bénéficiez du service gratuit destiné aux futurs ou jeunes chefs d'entreprises de Marne et Gondoire. Contact : Patricia BEAUGEARD, chargée du développement économique. Tél. : 01.60.35.43.59. Mail : dev.eco@marneetgondoire.fr Site : www.marneetgondoire.fr

Trouvez un local ou un terrain pour votre activité

Découvrez les opportunités qui s'offrent sur les zones d'activités économiques de Marne et Gondoire. Contact : Patricia BEAUGEARD, chargée du développement économique.

DÉCOUVERTES... du 11 au 18 octobre

« Marne et Gondoire, le Goût du Terroir »

Du 11 au 18 octobre 2009, venez (re)découvrir saveurs et couleurs d'automne de votre territoire avec l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire.

Dimanche 11 octobre

■ Promenade des champs à la vigne... au cœur de la vallée de la Brosse avec découvertes gustatives et rencontres avec les acteurs de l'agriculture locale et du monde rural. Balade d'environ 10 km. Rendez-vous à 9h45 à la ferme de Saint-Thibault. Découverte de la ferme laitière, rencontre avec un producteur céréalier pour parler des cultures d'hiver, l'Association les Coteaux de la Brosse vous accueillera sur ses vignes. Puis rendez-vous au moulin Russon : visite libre du site, découverte de l'apiculture locale et participation aux animations « Le moulin Russon autour de la pomme ». Ferme de Saint-Thibault. Saint-Thibault des Vignes.

■ Le moulin Russon autour de la pomme. De 14h à 17h, visite libre du moulin à eau et de son mécanisme du 19e siècle et découverte de l'apiculture locale avec les ruchers de Thorigny. Moulin Russon - rue du Lavoir - Bussy-Saint-Georges.

■ « La guinguette des saveurs » Dégustations et découvertes des savoir-faire des artisans de bouche et du marché de Lagny-sur-Marne. Des musiciens « musette » accompagneront cet après-midi. De 15h à 19h, en bord de Marne - Lagny-sur-Marne

Mercredi 14 octobre

■ Découvertes culinaires briardes sous la halle de Lagny. Rendez-vous mercredi à 9h30 avec l'artisan de bouche M. Vallée pour découvrir des idées recettes et déguster des réalisations briardes.

Dimanche 18 octobre

■ Le moulin Russon et la fabrication de farine. Découvrez en famille le moulin à eau, lors des visites commentées et des démonstrations de fabrication de farine. Et pour les enfants, participez à l'atelier du petit meunier. De 14h à 17h, Moulin Russon - rue du Lavoir - Bussy-Saint-Georges.

■ Un après-midi à la ferme de Saint-Thibault. Tout le week-end à la ferme de Saint-Thibault, découvrez l'exploitation et la traite des vaches à 17h. Samedi après-midi et dimanche de 11h à 19h. Ferme de Saint-Thibault. St-Thibault des Vignes.

■ Le marché rural de Carnetin. Laissez-vous guider par les odeurs enivrantes du marché rural. Charcuterie, chocolat, macarons, fromages de Brie... Pour les enfants : mini-ferme, balades en poney et à dos d'âne, manège à légumes... De 14h à 18h, Rue de la Croix - Carnetin.

■ Il était une fois la pomme. Suis le petit chemin qui te mènera au cœur des vergers de Carnetin. Ta promenade sera agrémentée par des informations sur la pomme et sur d'autres fruits du verger. Départ rue Albert Mattar à Carnetin.

■ La randonnée du terroir. Rendez-vous au parking de la Mairie de Thorigny pour une randonnée d'environ 6 km qui vous mènera par les chemins jusqu'au cœur du marché de Carnetin. A 13h avec l'AJT rando. Pour plus de renseignements : www.marneetgondoire.fr/ot/

SONDAGE

Enquête sur

le transport des Franciliens

Dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France réalisée par le STIF (autorité organisatrice de transports), tous les Franciliens sont consultés lors d'une grande enquête « je me déplace, je m'exprime » afin de recenser leurs habitu-

des et leurs besoins de déplacements. Cette enquête a lieu jusqu'au 15 octobre 2009 sur le site du PDUIF : <http://pdu.stif.info> En remerciement aux participants, des cadeaux sont également en jeu.

SANTÉ

Adresse unique pour le Service Médical

Si vous souhaitez transmettre des documents au médecin-conseil : volet d'arrêt de travail, protocole de soins pour demande de 100 %, demande d'accord préalable... A partir du 1er octobre, pour

transmettre vos correspondances au Service Médical, quel que soit votre lieu de résidence, une seule adresse unique : Service Médical - Elsm 77. 77605 MARNE LA VALLEE Cedex 03.

Résultat du Concours "Faute d'orthographe" du N° 170

Le mot erroné était «**Européennnes**», dans l'article «Journées du Patrimoine», page 2, deuxième colonne. Deux personnes seulement ont bien répondu. La gagnante du Tirage au sort est Karine Rouffineau. Elle recevra prochainement un Livre d'Art. Bravo à Tous pour votre participation ! Dans ce numéro également, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poissson, pommme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro, excepté les www des Sites. La réponse (le mot erroné, le titre de l'article et votre adresse et téléphone) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS PAR TÉLÉPHONE. A gagner chaque mois, par tirage au sort : 1 livre d'Art...